



## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Déclaration de débarquement de thon rouge dans le cadre d'une pêche de loisir (Formulaire 14938\*14)

Accéder au Formulaire – Cerfa 14938\*14

Cette déclaration doit être envoyée dans les 48 heures suivant le débarquement à FranceAgriMer.



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R32312>